

Bulletin d'informations municipales

THEZZE

N° 4



Edito

p2

**Au fil des
Conseils**

p3-4

SOMMAIRE

ECOLE

p5

DOSSIER :

Informations

ECOLE

Diverses

p6-7

Agenda des

Manifestations

p8

FEVRIER 2011



L'ECOLE

« Axe majeur de notre action dans les mois à venir ... »

Chers Amis,

Vous le verrez, ce quatrième numéro est essentiellement consacré à l'Ecole: un élément toujours essentiel de notre développement présent et futur. Lieu d'apprentissage et de formation, il est aussi un lieu de socialisation et d'amitié. Il nous faut sans cesse œuvrer à son adaptation, sa modernisation.

Depuis toujours, notre équipe est attentive à ce sujet. C'est pourquoi nous avons récemment œuvré:

- pour une cantine mieux équipée afin d'élaborer des menus équilibrés
- pour une garderie périscolaire offrant un service supplémentaire aux jeunes parents
- pour des équipements mieux adaptés
- et surtout, pour une sécurité adéquate

Après des années d'inquiétude, le problème de la sortie de l'école et de la sécurité est réglé grâce aux nouveaux équipements réalisés sur la « Place du Château » avec des stationnements plus nombreux et sécurisés, une entrée déconnectée de la circulation et une zone de convivialité pour faciliter les rencontres et les discussions (nombreuses ...).

Il nous faudra tous ensemble faire preuve de civisme quant à la bonne utilisation de ces lieux, notamment pour la zone arrêt minute et les places handicapées par exemple. Je compte sur vous tous.

Mais nous avons nécessité d'aller plus loin. Depuis des années, s'exprime la volonté de retravailler la disposition des salles scolaires mais aussi leur agrandissement et d'anticiper l'accroissement de la population. Ainsi, un programme « Ecole » doit être lancé pour 2011-2012 avec:

- La création d'une salle de motricité à la Maternelle
- Un nouveau dortoir plus adéquat
- 2 salles de classe supplémentaires
- Des sanitaires modernes
- Des bureaux pour les enseignants

Ce programme d'environ 670 000 euros est en cours d'études et en demande de financements.

Comme nous le développerons aussi dans ce bulletin, une nouveauté importante cette année est la création d'un syndicat scolaire associant les communes de Lème et de Viven pour que chacune participe à l'amélioration du pôle scolaire. Merci à ces communes pour cette participation.

Comme vous le voyez, l'Ecole sera l'axe majeur de notre action dans les mois à venir.

Merci aux conseillères municipales membres de ce SIVU scolaire (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) pour leur implication dans ce domaine, sans oublier l'ensemble du personnel communal.

Il nous restera encore à travailler à la modernisation de l'outil informatique pour que notre école soit le premier lieu d'un apprentissage adapté et que nos enfants, vos enfants, aient les meilleures chances pour leur évolution future.

Amistat,

David

AU FIL DES CONSEILS ...

•• Dossier EGLISE: demande de subventions

La commune a sollicité de nombreuses subventions auprès du Conseil Général, de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), Conseil Régional et du 1% Paysage.

Les travaux, prévus pour 2011/2012 s'élèvent à environ 210 000€ HT. Il s'agit de la restauration du clocher qui devient urgente, une réfection du parvis qui sera traité avec les mêmes matériaux que la place du Château afin qu'il y ait une continuité dans le bourg et une modernisation de l'éclairage moins gourmand en énergie.



•• Divers devis

SECURITE : alarme désenfumage

La société SIEMENS propose d'effectuer le contrôle annuel de désenfumage à l'Ecole et à la Salle Polyvalente pour un montant de 475 € HT. Ce contrat prendra effet à compter de Janvier 2011.

MATERIEL Service Technique

Ont été achetés pour le service technique en 2010: une souffleuse (589€), une débroussailleuse (556€), un tracteur-tondeuse avec broyeur (15750€) et une tronçonneuse (499€): Soit un total de 17 394€ TTC.

•• Subventions exceptionnelles

LE BASKET CLUB NORD BÉARN

Le Conseil a accordé au club une subvention exceptionnelle de 220€ pour participer au co-financement du bus (640€) qui a permis aux licenciés d'aller supporter les minimes garçons en finale départementale le 22 mai dernier à Hendaye. Les minimes étant devenus champions, les communes concernées (Sévignacq, Garlin et Thèze) ont participé à un cadeau en commun: des sacs de sports pour les licenciés et entraîneurs. Cela a coûté environ 50 euros par commune.

LES CYCLOS THÉZIENS

Le Conseil a versé une subvention exceptionnelle de 300€ pour financer l'organisation de la course organisée le samedi des fêtes de Thèze.

LA MONTHEZE

Une subvention exceptionnelle de 150 € a été votée pour aider le club à financer l'organisation de la course à pied du 20 juin 2010.

COLLEGE D'ARZACQ

Le Collège d'Arzacq a organisé un voyage dans le cadre « Noël à Londres » du 06/12/2010 au 10/12/2010. Le coût global pour chaque élève s'élevait à 380€ et la somme restant à charge des familles était de l'ordre de 300€. Une aide financière a été demandée à la commune de THEZE pour les élèves résidant sur la commune (10 élèves au total). A ce titre, une subvention exceptionnelle de 20€ par enfant a été votée, soit un total de 200€.

•• Transfert compétence ZAC et adhésion à l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL)

Le choix d'adhérer à l'EPFL s'est fait par délibération du Conseil communautaire lors de la séance du 08/06/2010. Cela étant, et pour valider cette délibération, la Préfecture a demandé que les communes délibèrent en amont pour transférer la compétence ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) à la Communauté des Communes ce qu'a fait la commune de Thèze par délibération du 12 Juillet 2010.

Cette nouvelle attribution sera la continuité de la compétence économique que détient la communauté des communes. Précisions concernant l'EPFL :

- * les responsables de cet établissement public sont des élus
- * l'EPFL est un financeur qui permet aux collectivités territoriales de financer des réserves foncières (mobilières ou immobilières) afin de réaliser des projets sur leur territoire
- * le financement peut aller de 4 à 8 ans; c'est un financement « à la carte » en fonction des projets présentés.
- * coût du portage: 2% tout frais inclus/an

•• Bilan Base de Loisirs au 01/01/2011

GESTION DES CARAVANES (Personnel de l'Autoroute)

Bilan Positif de 2 592,37 €

| DEPENSES | MONTANT | RECETTES | MONTANT |
|--------------------------------------|--------------------|--------------------------------------------|----------------------------|
| Terrassement et fournitures cailloux | 1 463,90 € | Emplacements caravanes 2009 2010 | 14 485,50 € 11 680,14 € |
| Aménagement Voie d'accès | 1 849,02 € | | |
| Création douches | 3 594,12 € | | |
| Electricité | 7 046,28 € | | |
| Travaux de réfection | 5 387,41 € | | |
| Sanitaires + démolition mur | 1 124,74 € | | |
| 2 extincteurs | 571,03 € | | |
| EDF | 1 279,95 € | | |
| Eau | 1 256,82 € | | |
| TOTAL | 23 573,27 € | TOTAL | 26 165,64 € |

•• Voirie 2010

Les travaux de voirie pour 2010 n'ont pas pu être réalisés : l'entreprise ayant pris du retard sur le Centre Bourg, ils seront néanmoins reportés pour 2011 et il s'agit de:

* L' allée du Pic du Midi + Lotissement Clabé + Route de Garlède = 9 885€ HT

* Le parking du stade + le Chemin St Pierre = 8 420 € HT

A ces travaux, il conviendra de rajouter la Voirie 2011 qui sera votée sur le prochain budget. Les travaux n'ont pas encore été définis à ce jour.

•• CENTRE BOURG: travaux de la place



| DEPENSES | RECETTES |
|-------------------------------|-----------------------------------|
| Marché Laffitte = 184 425€ | DGE (phase2&3) = 30 800€ |
| Architecte = 24 000€ | Conseil Général = 62 000€ |
| Semilub = 8 770€ | Mr Lamane (voirie) :20 000€ |
| Sud-Ouest = 1 100€ | Mr Robert (aménagement) : 42 000€ |
| Eclairage Public = 20 986€ | 1% Paysage = 63 700€ |
| Plantations = 6 579€ | Amendes de Police = 50 400€ |
| Imprévus = 30 000€ | |
| TOTAL : 275 860€ | TOTAL : 206 900€ (75%) |



•• Panneaux des rues

Le Conseil a décidé de rénover l'ensemble des panneaux de rues pour 1 770€ HT et en entérinant les noms comme suit:

| | |
|---------------------------------|-----------------------|
| Chemin de Berrette | Chemin Marie Lapouge |
| Chemin Pierre Madaune | Route de Pau |
| Chemin de Pédemarque | Route d'Argelos |
| Chemin Pandelé | Chemin Laslanottes |
| Chemin de Guichot | Allée JB Sarraute |
| Chemin du Stade | Allée du Pic du midi |
| Chemin JB Pédelabat | Lotissement Clabé |
| Route de Garlède | Route de Miossens |
| Chemin Touret | Allée de Bayu |
| Route d'Arzacq | Chemin du Lac |
| Route de Viven | Allée Louis Nabarro |
| Chemin Saint-Pierre | Allée de la Fougeraie |
| Rue des Pyrénées | Route d'Auga |
| Chemin de la Fontaine d'Escorce | Chemin de Bazeillac |
| Chemin Soubré | Chemin de Tuquet |

•• Nouveau nom pour la place de la Mairie

Le Conseil s'est prononcé sur l'appellation qui sera donnée à la place située devant la Mairie. Plusieurs propositions sont ressorties :

- Place du Château : 6 voix
- Place du Château Fanget : 2 voix
- Place de Fanget : 1 voix
- Place de la Mairie : 1 voix

» A la majorité donc, cette place portera le nom de « **PLACE DU CHATEAU** ».

•• Rénovation de l'ancienne Poste

L'Architecte, Thierry Meu, propose de faire un devis pour la démolition des cloisons intérieures du rez-de-chaussée du bâtiment ; ensuite, un relevé topographique sera effectué pour voir quel projet peut être mené sur ce bâtiment. Mme Hanriot se propose pour faire des devis de façon à budgéter ces travaux en 2011.

•• Subvention exceptionnelle

Une subvention exceptionnelle de 150€ a été votée pour l'association « Les Musicales de THEZE » qui organise divers concerts en faisant venir des musiciens renommés au sein de l'Eglise Saint-Pierre.

•• Arrêt du PLU

La phase concertation menée entre 2007 et 2010 est aujourd'hui achevée. Il convient d'en tirer les conclusions aux termes de l'article L.300-2 du Code de l'Urbanisme. Trois remarques ont été déposées sur le registre mis à disposition du public. Toutefois, des observations ont été formulées au cours de l'étude de PLU, soit en réunion publique, soit directement auprès des élus. Elles ont permis de modifier ou d'enrichir le projet en ce qui concerne la délimitation de certaines zones à urbaniser, la délimitation d'emplacements réservés et les orientations d'aménagement afin de tenir compte des projets des propriétaires concernés. La concertation s'est donc déroulée conformément à la délibération initiale et le public a été en mesure d'émettre des remarques sur le projet de PLU.

Le Conseil Municipal, connaissance étant prise du bilan de la concertation ouverte sur le projet de PLU **ARRETE** le projet de P.L.U qui sera soumis aux personnes publiques associées puis soumis à enquête publique.

DOSSIER ECOLE



Les Effectifs à la rentrée 2010/2011: 120 élèves au total

Classe de PS-MS : 24 élèves avec Melle Tilhou

Classe de MS-GS : 22 élèves avec Mme Infantes, directrice de l'école maternelle

Classe de CP-CE1 : 24 élèves avec Mme Mazière, directrice de l'école élémentaire

Classe de CE1-CM1 : 25 élèves avec Mme Winckler

Classe de CE2-CM2 : 25 élèves avec M Cascaras

La Création d'un SIVU Scolaire LTV (Lème-Thèze-Viven):

Le principe de la création d'un SIVU a été adopté par les conseils municipaux des communes de Lème, Viven et Thèze. Il sera fonctionnel dès 2011.

Quelles seront les conséquences de ce nouveau fonctionnement ?

Ce syndicat gèrera les budgets de fonctionnement et d'investissement de tous les postes et personnels de l'école et des services périscolaires (garderie, cantine, transport). Les décisions seront prises au sein d'un comité d'administration dans lequel les 3 communes seront représentées, chaque commune prenant sa place équitablement dans les discussions. La contribution financière de chaque commune sera déterminée, par une règle établie ensemble, au prorata du nombre d'habitants et du nombre d'élèves des 3 communes.

Ce SIVU permettra de porter le projet de rénovation de l'école qui prévoit la création d'une salle de motricité et d'un dortoir pour l'école maternelle, l'ouverture de 2 classes supplémentaires et d'un bureau de direction ainsi que la réfection des sanitaires de l'école élémentaire.

CANTINE MUNICIPALE



Bilan financier 2009/2010

Prix de revient du repas enfant 4.74€

Prix de repas facturé: 2.60€/enfant et 5€/adulte (inchangé par rapport à 2008/2009)

Participation des communes de Lème et Viven $4,74 - 2,60 = 2,14$ €/enfant. Cette participation s'élève pour l'année scolaire 2009/2010 à 2 559,44€ pour Lème et de 2 088,64€ pour Viven.

Quelques nouveautés pour 2010/2011

La loi de modernisation de l'agriculture prévoit de diminuer les aliments gras, sucrés et salés dans les cantines scolaires et nous permet à nouveau de servir plus de produits frais transformés sur place.

Afin de suivre ces avancées, Françoise REMIGNON, notre cantinière, à suivi une formation: elle en est revenue avec des nouvelles normes à respecter et une grande motivation. Voici les nouvelles orientations à respecter:

- ◆ Davantage de produits frais et locaux: c'est pourquoi nous faisons désormais appel le plus possible à un producteur de légumes BIO d'Argelos
- ◆ Davantage de poissons, de fruits et de légumes frais
- ◆ L'équilibre des repas sera calculé sur 20 jours soit un mois de classe
- ◆ Les aliments gras du type frites, poisson ou poulet pané, charcuterie ne pourront figurer plus de 4 fois par mois.
- ◆ Seront aussi surveillés les desserts trop sucrés. Les pâtes à tartiner seront remplacées par du vrai fromage toujours 4 fois par mois



Afin que Françoise puisse réaliser ces nouvelles préparations, nous avons investi environ 1500€ en matériel tel qu'un robot coupe légumes, plats de cuisson etc... Nous ne connaissons pas encore l'impact que ces nouvelles réglementations auront sur le calcul du prix de revient du repas mais nous restons vigilants pour le maîtriser.

Tout le monde se mobilise afin d'améliorer notre cantine et les repas qui y sont servis. Nous remercions d'ailleurs le personnel qui y travaille!

GARDERIE MUNICIPALE



BILAN 2009-2010



| DEPENSES | | | RECETTES | | |
|-----------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <i>Intitulé dépenses</i> | <i>2009</i> | <i>2010</i> | <i>Mois</i> | <i>2009</i> | <i>2010</i> |
| Goûters | 931,48 € | 1 082,76€ | SEPTEMBRE | 1460,75 | 1222,75 |
| | | | OCTOBRE | 1174,25 | 1138 |
| | | | NOVEMBRE | 1070,25 | 1153,25 |
| Jeux | 218,49 € | - | DECEMBRE | 1024,25 | 861,75 |
| | | | JANVIER | 1409,75 | 1422 |
| Personnel | 10 662€ | 11 037,5 € | FEVRIER | 691,75 | 1012,50 |
| | | | MARS | 1660 | 1279,50 |
| | | | AVRIL | 800 | 898 |
| | | | MAI | 1209,50 | 1390,25 |
| | | | JUIN | 1342,25 | 1459,50 |
| | | | JUILLET | 81,25 | 159 |
| | | | TOTAL | 11 811,97 | 12 120,26€ |
| RESULTAT 2010 = - 123,76 € | | | | | |

INFORMATION IMPORTANTE !

Le service de Garderie Municipale est assuré, conformément à son Règlement Intérieur, jusqu'à 19h00 pendant les jours scolaires. Or, depuis ce début d'année scolaire, nous avons pu constater que des dépassements d'horaires qui étaient jusque là exceptionnels, sont devenus de plus en plus fréquents. Ceci n'est pas sans poser des difficultés en matière de responsabilité vis-à-vis des enfants.

Ainsi, afin que ce phénomène ne se banalise pas, le Conseil Municipal a décidé (à la majorité et après un long débat), par délibération du 06 décembre 2010, d'appliquer un nouveau tarif qui sera désormais de 15€ la demi-heure à partir de 19h00. Cette modification entrera en vigueur à partir de la rentrée de janvier 2011.

INFORMATIONS DIVERSES

Mise en place du Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces Publics (PAVE)

L'accessibilité des personnes à mobilité réduite est devenue au fil des années un enjeu essentiel pour les collectivités territoriales. La nouvelle loi du 11 Février 2005 incite notamment les communes à mettre en place un PAVE, un document de référence présentant un état des lieux de l'accessibilité de la commune, des propositions de travaux d'amélioration de l'accessibilité, leur chiffrage et leur programmation. Ce document doit permettre aux communes de répondre aux nouvelles exigences réglementaires et surtout, d'anticiper les obligations légales qui s'imposeront à elles au 1^{er} janvier 2015. En effet, à compter de cette date, tous les ERP (établissements recevant du public) devront être accessibles à tous les usagers.

Le Conseil Municipal de THEZE est donc entré dans cette démarche dès 2010. Le travail est mené par Mr CROUAIL Maurice, Conseiller Municipal en concertation avec l'association des paralysés de France, des personnes âgées et l'ADMR.

VESTIARES DU RUGBY

Suite à la montée de l'Avant-Garde de Thèze, le Conseil Municipal a été sollicité par le Club pour effectuer une réfection des vestiaires. Ces travaux ont à ce jour été réalisés (sauf les travaux de parking qui seront effectués en 2011) et ont permis, grâce aux nombreux bénévoles, d'avoir des vestiaires rénovés et mieux équipés.

| OPERATIONS | MONTANT TTC |
|--------------------------------------------|----------------|
| Electricité/Chauffage | 2 752€ |
| Douches/remplacement production eau chaude | 10 358€ |
| Fenêtres et Matériaux | 12 121€ |
| Bardage extérieur | 2 007€ |
| Terrassement | 2 159€ |
| Parking du stade | 4 689€ |
| TOTAL | 34 086€ |



Nouveaux commerces sur THEZE !

Le village de THEZE semble de plus en plus attractif pour les commerces :

La Société « Béarn Sports » a ouvert ses portes en Novembre dernier et se situe juste à côté de la boulangerie. Cette société a pour objet la vente d'équipements, matériels, vêtements sportifs, récompenses et trophées pour tout type de clientèle.

La société d'électroménagers, images et son également qui est tenue par les établissements LARRIEU est arrivée sur le village en fin d'année. Elle se trouve au centre bourg de la commune, place Albert Lacoste.

VIE PRATIQUE

Réservation des salles communales :

Nous vous rappelons que la commune de Thèze peut mettre à disposition, et sous certaines conditions (chèque de caution de 300€) des salles ou locaux. Il est donc impératif de nous faire parvenir vos besoins le plus tôt possible de manière à laisser le temps aux responsables pour statuer en cas de demandes multiples, afin d'arriver au meilleur arrangement possible. Il est bien sûr évident que les salles doivent être rendues dans un état impeccable.

Nouveau rappel: Nous devons déplorer encore une fois un manque de respect envers les employés communaux: en effet, les sites de collecte de bouteilles en verre & plastique + les cartons de petite taille & journaux sont régulièrement à nettoyer car certains ne font pas l'effort d'aller porter à la déchetterie les déchets qui ne sont pas faits pour ces containers. Nous comptons sur un effort de tous (tes) pour apporter chaque déchet au bon endroit ! Merci d'avance.





Mars 2011
Sortie raquette organisée par l'association Familles Rurales

3 Mars 2011
Don du sang de 15h00 à 19h00 dans la salle de la Communauté des Communes de Théze (*)

12 et 13 Mars 2011
Frédéric David offre son spectacle en soutien au Festival des Contes le Samedi 12 Mars en soirée et le Dimanche 13 Mars en matinée: « Folies et Barbarie ordinaires » par la compagnie Monde à part

19 Mars 2011
Loto de l'association des Parents d'élèves - Les Crayons de Couleur

20 Mars 2011
Assemblée Générale de l'Association Amics Toutstem

23 au 25 Avril 2011
Tournoi de Pala pour adultes organisé par le Club de Pala de Théze

8 Mai 2011
Vide-Greniers organisé par Familles Rurales dans la Salle Polyvalente de Théze

Juin 2011
Week-end (2 jours) à Carcassonne organisé par Familles Rurales

24,25,26 Juin 2011
Fêtes du village organisées par le Comité des Fêtes

Septembre 2011
Journée à San Sebastian organisée par Familles Rurales

12 Septembre 2011
Don du sang de 15h00 à 19h00 dans la Salle Polyvalente (*)

(*) L'association des donneurs de sang fait appel à notre générosité. De notre mobilisation dépend le maintien sur la commune de ce lieu de collecte.

A La Monthèze: le nouveau Président est Mr Stéphane BLANC

Aux Crayons de Couleurs: coprésidence de Mme Nathalie CUENOT et de Mr Franck HERTOUX

